

Installations sanitaires mobiles de chantier :
**La Commission Sanitaires et Unités Mobiles de DLR
publie ses préconisations**

La Commission Sanitaires et Unités Mobiles de [DLR](#) annonce la publication d'un guide de préconisations sur les installations sanitaires (bases-vie et toilettes) mobiles de chantier. Ce document a pour vocation de faire la promotion des engagements et responsabilités des loueurs. Cette publication fait suite à la "déclaration des 7 bonnes pratiques pour les bases vie de chantier" diffusée par l'ACIM en novembre dernier et résulte d'un travail commun des membres de la commission.



A cette occasion, les membres de la commission SUM rappellent que, par principe, les installations sanitaires sont obligatoires pour tous les chantiers :

- pour les chantiers de moins de 4 mois, les bases-vie mobiles et/ou roulottes et les WC autonomes sont tout à fait adaptés au bien-être des travailleurs.
- pour les chantiers de plus de 4 mois, ces installations mobiles représentent une alternative lorsque la nature du chantier ne permet pas l'emploi de constructions modulaires.

En effet, les « Base-vie mobiles » ont l'avantage d'être compactes, polyvalentes et autonomes, tandis que les « sanitaires mobiles autonomes associés au service » concentrent six atouts majeurs : Mobilité-Flexibilité, Autonomie, Hygiène, Écologie, Économie et Création d'emploi local.

**DLR : 500 ADHERENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

Pour plus d'informations sur les préconisations de la commission SUM et les engagements des loueurs : consulter le document complet en pièce jointe.

Pour vous entretenir avec un porte-parole de DLR [cliquez ici](#).

CONTACTS PRESSE

AGENCE RP CARREES
Camille Paplorey. 06 46 02 62 70. camille.paplorey@rp-carrees.com
Benoît Renart. 06 16 40 16 73. benoit.renart@rp-carrees.com